

INFOS CLEFS 2026 – Les mutilations sexuelles féminines (1/4)

LES DIFFÉRENTS TYPES

80 %

Excision : ablation totale ou partielle du gland du clitoris et/ou des lèvres internes la vulve

20 %

Infibulation : ablation totale ou partielle du gland du clitoris et/ou des lèvres internes de la vulve, puis amputation des lèvres externes pour suturer ou accolter les moignons

Autres : **clitoridectomie** par exemple

Sources : [Excision parlons-en ! et guide du ministère de la Santé \(2016\)](#)

 Elles sont pratiquées dans 94 pays au total. **Tous les continents sont concernés** (à l'exception de l'Antarctique).

Source : [Le moment est venu : mettons fin aux mutilations génitales féminines/l'excision \(2025\)](#)

DANS LE MONDE

+ de 230 millions

de filles et de femmes mutilées

31 pays
fournissent des données

+ 15 %
par rapport à 2016

+ de 500 000
filles concernées
par **l'infibulation**
chaque année

4 millions de
filles mutilées
chaque année,
dont **50 %** avant
l'âge de **5 ans**

42 %
vivent dans un
pays touché par
un **conflit** ou une
crise



66 % des filles récemment mutilées l'ont été **par des soignant·e·s**

Source : [Female Genital Mutilation: A global concern, Unicef \(2024\)](#)

Entre 1990 et 2025, la **probabilité** qu'une fille subisse de telles mutilations a été **divisée par trois**

Source : [Organisation mondiale de la santé \(2025\)](#)

DANS L'UNION EUROPÉENNE

+ de 600 000

filles et femmes
mutilées

190 000

filles à risque d'être
mutilées

Source : [Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Mutilations génitales féminines transfrontières et transnationales \(2024\)](#)

INFOS CLEFS 2026 – Les mutilations sexuelles féminines (2/4)

ESTIMATION DU NOMBRE DE FILLES ET FEMMES MUTILÉES VIVANT EN FRANCE

139 312

femmes majeures* ayant subi une
mutilation sexuelle

*vivant en France hexagonale et nées dans l'un
des 31 « pays à risque » de mutilations sexuelles
en 2019

10 688

filles mineures* ayant subi une
mutilation sexuelle

*vivant en France hexagonale et nées dans l'un
des 31 « pays à risque » de mutilations sexuelles
en 2019

PAYS D'ORIGINE ET PRÉVALENCE

En 2019, **354 076 femmes** et **28 521 filles** vivant en France hexagonale étaient nées dans un
« pays à risque » de mutilations sexuelles

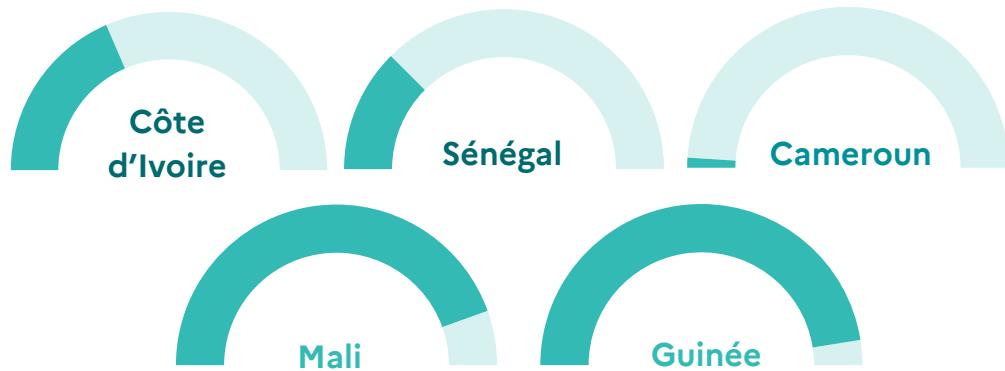


**70 % des femmes majeures
originaires de 5 pays**



**60 % des filles mineures originaires
de 5 pays**

Éclairage : la prévalence des mutilations sexuelles féminines
dans ces 5 pays



Plus de **50 % des femmes** et **40 % des filles** vivent en Île-de-France

Ces données sont issues du projet MSF-MAP de l'Université Côte d'Azur, réalisé en 2023 par Marie LESCLINGAND et Anabell ALFONZO-GAMEZ. Vous pouvez télécharger le rapport complet [ici](#).

Champ : filles et femmes migrantes dites de « première génération » résidant en France

Sources : données harmonisées des recensements de la population en 2019 (Insee, ADISP), données de l'Office français de protection des apatrides en 2019, enquêtes démographiques et de santé et enquêtes à indicateurs multiples (MICS)

INFOS CLEFS 2026 – Les mutilations sexuelles féminines (3/4)

LES CONSÉQUENCES MÉDICALES POUR UNE MAJORITÉ DE VICTIMES



Conséquences physiques

Immédiates
Douleurs, hémorragies
Infections
Décès
À long terme
Infections urinaires
Mictions douloureuses
Douleurs chroniques



Conséquences psychologiques

Immédiates
État de choc
À long terme
Dépression
Anxiété
Faible estime de soi
Stress post-traumatique



Conséquences sur la santé gynécologique et sexuelle

Infections vaginales
Rapports sexuels douloureux
Altération ou diminution du plaisir sexuel
Complications lors de l'accouchement
Décès des nourrissons



Conséquences sociales

Mariage forcé
Mariage précoce
Déscolarisation

Source : Organisation mondiale de la santé (2025)

LA TRANSPOSITION CLITORIDIENNE



La France a mis au point, au début des années 2000, une chirurgie de restauration de la partie externe du clitoris pour les femmes majeures ayant subi une mutilation sexuelle. C'est la **transposition clitoridienne**.

Depuis 2004, cette opération est **prise en charge par l'Assurance maladie** à hauteur du tiers payant. La Couverture maladie universelle (CMU) et l'Aide médicale d'État (AME) prennent en charge la totalité.

Source : Centre Primo Levi

RESSOURCES POUR LES PROFESSIONNEL·LE·S



Le kit de formation de la Miprof « Bilakoro » composé d'un court-métrage et d'un livret, [à télécharger ici](#)



Deux cartographies des mutilations sexuelles féminines dans le monde, à retrouver sur les sites des associations [Excision parlons-en !](#) et [Fédération nationale GAMS](#)



La campagne 2025 de sensibilisation portée par Excision, parlons-en !, composée d'une vidéo et d'affiches, [à télécharger ici](#)

INFOS CLEFS 2026 – Les mutilations sexuelles féminines (4/4)

LA PROTECTION DE L'OPRA

Fin 2024, **24 791 filles mineures** étaient **sous la protection** de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) en raison de leur exposition à un risque de mutilation sexuelle.

3 571 d'entre elles ont été placées sous cette protection **au cours de l'année 2024**



Source : [Rapport d'activité de l'Ofpra \(2024\)](#)

LES CERTIFICATS DE NON-EXCISION POUR LA DEMANDE D'ASILE



Depuis 2017, pour les mineures, la demande d'asile au motif du risque de subir des mutilations sexuelles féminines est conditionnée à l'obtention d'un certificat médical constatant l'absence de mutilation

En 2025, les Unités médico-judiciaires (UMJ), les UMJ de proximité et les annexes d'UMJ (hors Hôtel-Dieu Paris) ont **accueilli 7 540 femmes et filles pour établir un certificat constatant l'absence de mutilation sexuelle**. 89 % étaient mineures.

Source : [MedLé \(2025\), Direction générale de l'Offre de soins \(DGOS\)](#)

POUR EN SAVOIR +



Les trois Lettres de l'Observatoire national des violences faites aux femmes sur les mutilations sexuelles : 2015, 2016 et 2017. À consulter sur arretonslesviolences.gouv.fr

D'AUTRES FORMES DE MUTILATIONS SEXUELLES EXISTENT

Les **enfants intersexes** représentent 1,7 % des naissances, soit environ **11 000 naissances** en France en 2025. Ces enfants sont à risque de subir des **mutilations sexuelle intersexes** et des traitements hormonaux imposés.

Dans **85 %** des cas, les **interventions** médicales/chirurgicales **ne sont pas nécessaires** pour leur santé et relèvent notamment d'une volonté de faire correspondre les corps des enfants à une norme sociale d'assignation au féminin ou au masculin.

Depuis 1995, le code de déontologie médicale précise pourtant qu' « aucune intervention mutilante ne peut être pratiquée sans motif médical très sérieux et, sauf urgence ou impossibilité, sans information de l'intéressé et sans son consentement ».

Sources : [Conseil de l'Europe, Droits de l'homme et personnes intersexes \(2015\)](#)
[et Dilcrah, Le respect des droits des personnes intersexes \(2020\)](#)